

BULLETIN DE RÉSERVATION POUR LE SÉJOUR DE DANSE COUNTRY
du lundi 19 au samedi 24 octobre 2020
 au Village Vacances La Châtaigneraie, à Maurs-La-Jolie



Bulletin à compléter et à envoyer, accompagné de vos règlements à : **Country Dance Tour, Fontannes 43500 Jullianges**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au **07.88.22.15.35** ou à nous envoyer un email à **kennylilly@yahoo.fr**

Le règlement s'effectue en 2 chèques à joindre ce bulletin (ou virement bancaire - possibilité de régler en Chèques Vacances) :

1/ L'un au **Village Vacances La Châtaigneraie**, d'un montant de 365€/participant, auquel il faut rajouter les options choisies. Il sera encaissé en **mai 2020** ou en **septembre 2020** selon votre date d'inscription.

2/ L'autre à **Lilly WEST**, d'un montant de 130 €/stagiaire et 70 €/participant non-stagiaire. Il sera encaissé à l'issue du séjour, **début novembre 2020**. Ce règlement comprend un acompte de 70 € qui ne peut pas être remboursé en cas d'annulation par le participant.

<u>NOM PRENOM</u>	<u>ADRESSE EMAIL</u> et <u>NUMERO DE TELEPHONE</u>	<u>SIGNATURE OBLIGATOIRE</u> Autorisation Droit à l'Image *	<u>CHOIX DU SEJOUR</u>		<u>OPTIONS FACULTATIVES</u>			<u>TOTAL PENSION COMPLÈTE</u>
			Stagiaire 130€ ou Non-Stagiaire 70€ <i>Chèque(s) à joindre à l'ordre de Lilly WEST</i>	Pension Complète 365€	Arrivée dimanche 18 octobre 65€	Chambre Individuelle 10€/nuit/pers. ou je partage ma chambre avec :	Assurance Annulation Village Vacances 9€ (ou 11€ si arrivée dimanche)	<i>Chèque(s) à joindre à l'ordre de La Châtaigneraie</i> Somme des 4 dernières colonnes (365€ + options)
				365 €				

* En participant à ce séjour, j'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, sur supports électroniques et sans limitation de durée dans le cadre du séjour. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice. Signature du responsable dans le cas d'une personne mineure ou sous